

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 05 SEPTEMBRE 2023
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 36
Nb. de représentés : 13
Nb. d'absents : 4

L'an deux mille vingt-trois, le cinq septembre à 17h39, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 28/1248 :

Mission d'Elu - Monsieur Jean François TEVANE, 5eme adjoint au Maire, délégué pour traiter l'ensemble des affaires relevant de la politique sportive

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, CADET André, RAYMOND Edmée, VONPINE Bernard, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, ACAPANDIE Freddy, ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S) :

MM. TEVANE Jean François (par Monsieur Mohammad OMARJEE), FERDE Thérèse (par Monsieur MINATCHY Mariot), FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), POTIN Philippe (par Monsieur TAN Willy), BRET Jean Paul (par Monsieur DAMOUR Kichena), NASSIBOU Guilaine (par Madame GUIEN Marie Claire), KHELIF David (par Madame PAPY Anne Marie), HOARAU Berthe Denise (par Madame SIGISMEAU Béatrice), LORION David (par Monsieur DIJOUX Stéphan), MALIDI Mariaty (par Madame JETTER Régine), BALAYA GOURAYA Armand (par Monsieur ANDA Jean Gaël), SAUTRON François (par Madame HOARAU Brigitte), BOYER Marie Pascaline (par Monsieur RAVAT Adame).

ABSENTS :

MM. AHO NIENNE Sandrine, DAFFON Amédée Albert, MOREL Didier, BELLON Stéphen.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Christelle RIVIERE pour remplir les fonctions de secrétaire.
Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité que la séance se tienne à huis clos par nécessité d'ordre public.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 11 septembre 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 30 août 2023.



Le Maire
Réception en préfecture
9742 0940 104 20230905-28-1248-DE
Date de dépôt en préfecture : 11/09/2023
Date de réception en préfecture : 11/09/2023



Michel FONTAINE

Affaire n°28/1248 : Mission d'Elu - Monsieur Jean François TEVANE, 5eme adjoint au Maire, délégué pour traiter l'ensemble des affaires relevant de la politique sportive.

Direction des Ressources

Le Maire informe l'Assemblée de la mission de Monsieur Jean François TEVANE, 5ème adjoint au Maire, délégué pour traiter l'ensemble des affaires relevant de la politique sportive :

Du 5 au 11 juin 2023

Participation au congrès « ANDES » Association Nationale des Elus aux Sports- PAU

Le montant relatif à cette dépense est fixé à **3086,00 euros** comprenant le billet d'avion (2 106,00 €), les frais d'inscription (130,00 €), les frais de mission (Hébergement + Déplacement) (850,00 €).

Le financement de cette mesure est opéré sur les crédits n°:

- **020 6184 11 ELUS RH 230079 (Frais d'inscription).**
- **020 6251 11 ELUS RH 230080 (Billet d'avion).**
- **020 6251 11 ELUS RH 230080 (Frais de mission).**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
DECIDE :

- **D'APPROUVER la prise en charge de cette dépense 2023.**



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

